

PARCHEMINS Axe 1

Données contextuelles quantitatives relatives à l'agriculture littorale sur le site de la Baie de Lannion ou Lieue de Grève



Projet Paroles et chemins de l'agriculture littorale <http://www.parchemins.bzh/>

Pour décrire le contexte socio-démographique et agricole sur le littoral breton, le positionner par rapport à l'intérieur des terres et définir sa contribution au contexte régional, des indicateurs quantitatifs ont été renseignés dans 4 thématiques : la démographie, l'économie et l'emploi, l'activité agricole et les espaces naturels. La plupart des indicateurs sont collectés à l'échelle nationale et à la résolution communale.

Le littoral est ici défini comme les communes littorales au sens de la loi littorale (loi n° 86-2 du 3 janvier 1986). Les communes littorales sont

- soit riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares ;
- soit riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux.

1. Situation

Le site de la Lieue de Grève, défini dans le cadre du projet Parchemins, compte 13 communes et couvre une superficie de 235 km² (Figure 1 et Tableau 1).

Il s'étend entre les communes de Plestin-les-Grèves et Tredrez-Loquemeau et comprend également les premières communes non littorales vers l'intérieur des terres.

Il inclut 6 communes littorales, qui couvrent une superficie de 100 km² soit 42 % de la surface du site.

Le site se situe dans une zone artificialisée (Figure 2). D'après le zonage des aires urbaines à l'échelle nationale, 7 communes appartiennent à la couronne de la ville de Lannion, considérée comme un grand pôle (aire urbaine de 50 000 à 99 999 habitants, 10000 emplois ou plus). Les autres communes sont dites « multipolarisées » (Figure 3), c'est-à-dire qu'elles sont sous l'influence des pôles urbains de Lannion et Morlaix.

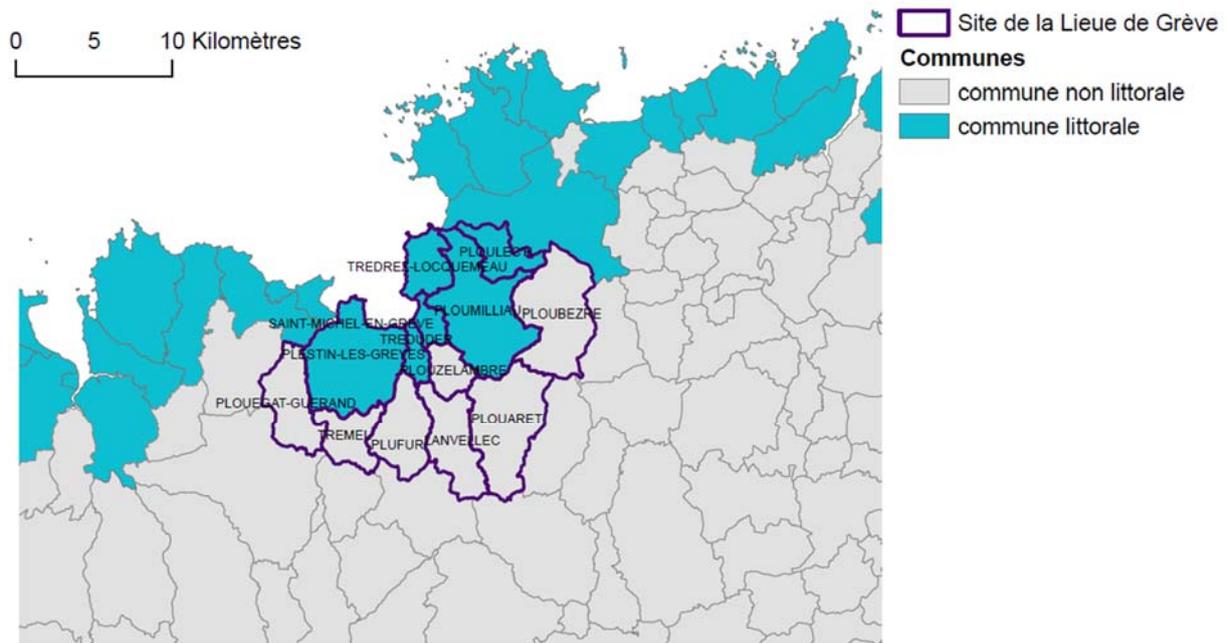


Figure 1 : Site Parchemins de la Lieue de Grève.

Tableau 1 : liste des communes appartenant au site Parchemins de la Baie de La Lieue de Grève.

| | Communes | Superficie (km ²) |
|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Communes littorales | PLOULEC'H | 10 |
| | PLOUMILLIAU | 35 |
| | SAINT-MICHEL-EN-GREVE | 5 |
| | TREDREZ-LOCQUEMEAU | 11 |
| | PLESTIN-LES-GREVES | 34 |
| | TREDUDER | 5 |
| Communes non littorales | PLOUBEZRE | 31 |
| | PLOUARET | 31 |
| | LANVELLEC | 19 |
| | PLUFUR | 17 |
| | TREMEL | 12 |
| | PLOUEGAT-GUERAND | 17 |
| | PLOUZELAMBRE | 8 |

Figure 3 : Cartographie des aires urbaines en Bretagne et dans le site Parchemins de la Lieue de Grève en 2010.

2. Démographie

2.1 Croissance démographique marquée entre 1968 et 2009

En 2014, le site dans son ensemble compte 18470 habitants et présente une densité moyenne de population assez faible (76 habitants par km²), inférieure à celle observée en moyenne dans l'intérieur des terres en Bretagne (125 habitants par km²).

Dans les communes littorales, on observe une augmentation de la population entre 1968 et 2009, surtout marquée entre 1968 et 1975, puis entre 2000 et 2009. Le gain moyen annuel est de 96 habitants sur l'ensemble de la période. La population n'a pas augmenté entre 2009 et 2014. Cette augmentation de population est homogène sur les communes littorales, exceptées les 2 communes du milieu de la baie – Saint-Michel-en-Grève et Tréduder – qui ont connu une dynamique d'augmentation de la population plus faible (Figure 4). La population des communes littorales représente 75% de la population du site en 1968, et 71% en 2014.

Dans les communes non-littorales, la population augmente surtout depuis 1999 (90 habitants supplémentaires par an en moyenne), essentiellement dans les communes de Ploubèze et Lanvellec. La population des autres communes a peu évolué.

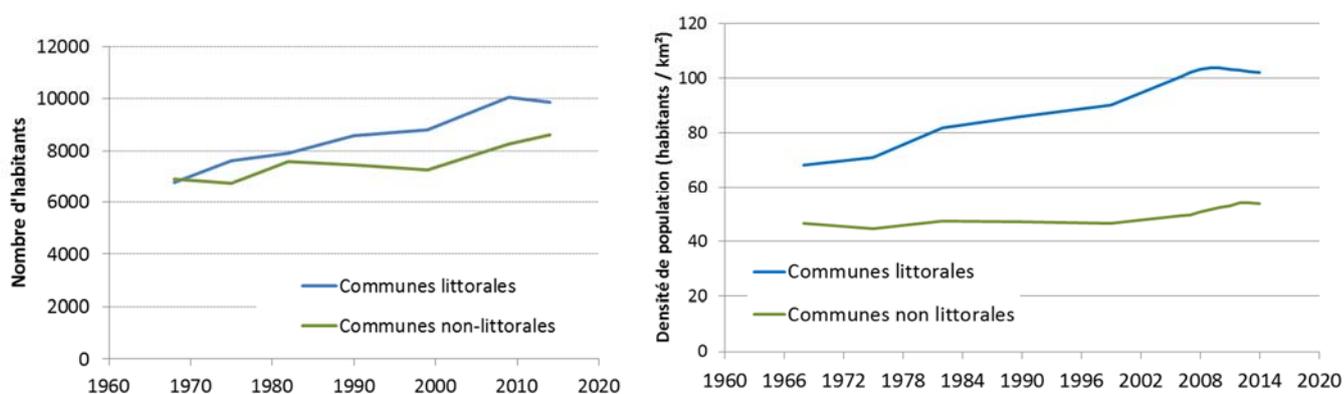


Figure 4 : Evolution du nombre d'habitants et de la densité de population sur le site Parchemins de la Lieue de Grève entre 1968 et 2014.

2.2 Vieillesse de la population

Sur le littoral comme dans l'intérieur des terres, la proportion des moins de 20 ans dans la population diminue entre 1968 et la fin des années 1990 : en 2014 ils représentent 20% de la population sur le littoral et 24% dans les communes rétro-littorales (Figure 6). Dans le même temps, dans les communes littorales, la proportion d'habitants de plus de 60 ans passe de 28 à 39%. Les communes qui ont la proportion de plus de 60 ans la plus importante (plus de 40%) sont Plestin-les-Grèves, Lanvellec et Tremel. Celles qui ont la proportion de moins de 20 ans la plus importante (plus de 25%) sont Ploubèze et Plouegat-Guerand.

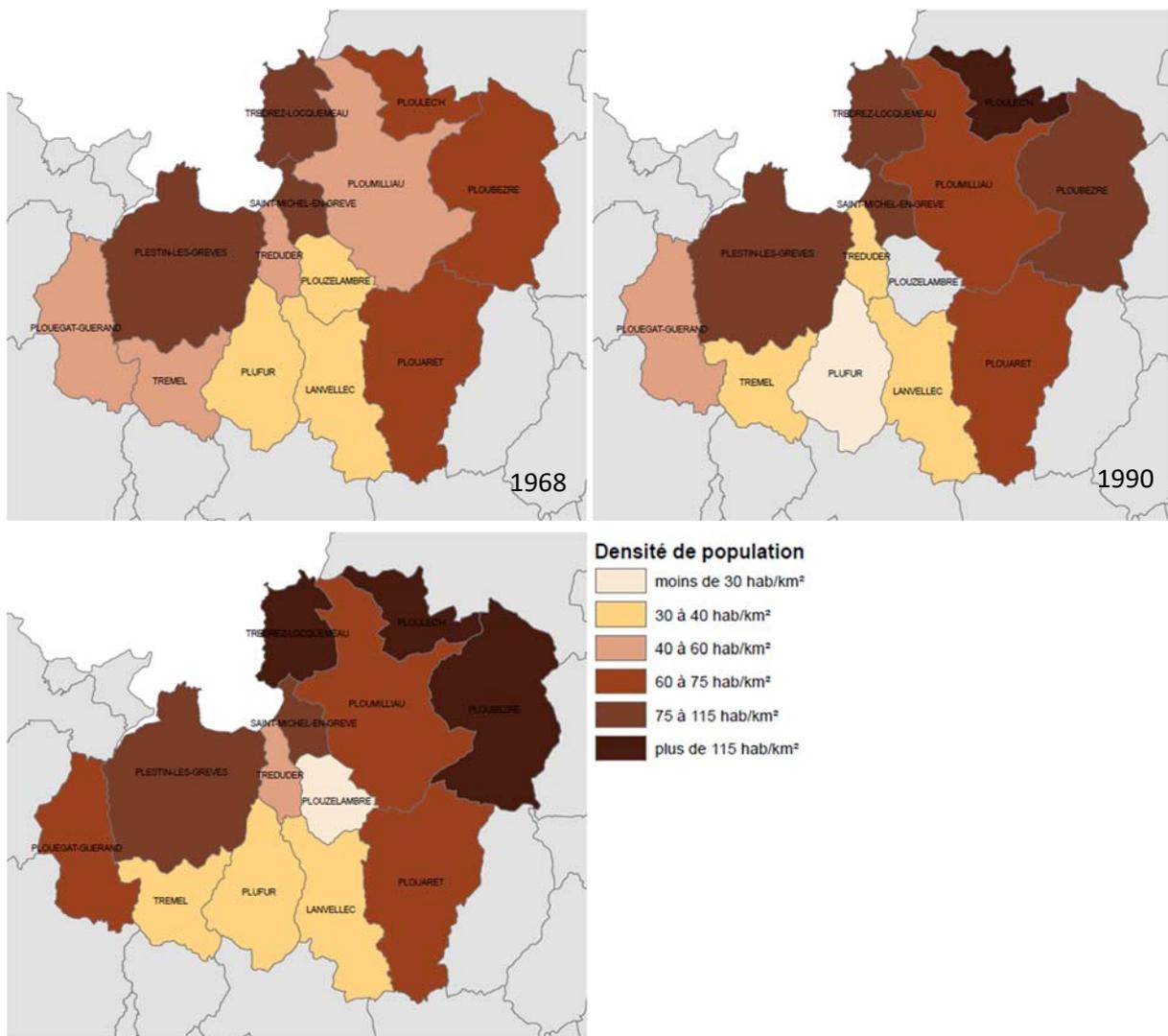


Figure 5 : Densité de population sur le site Parchemins de la Lieue de Grève en 1968, 1990 et 2014.

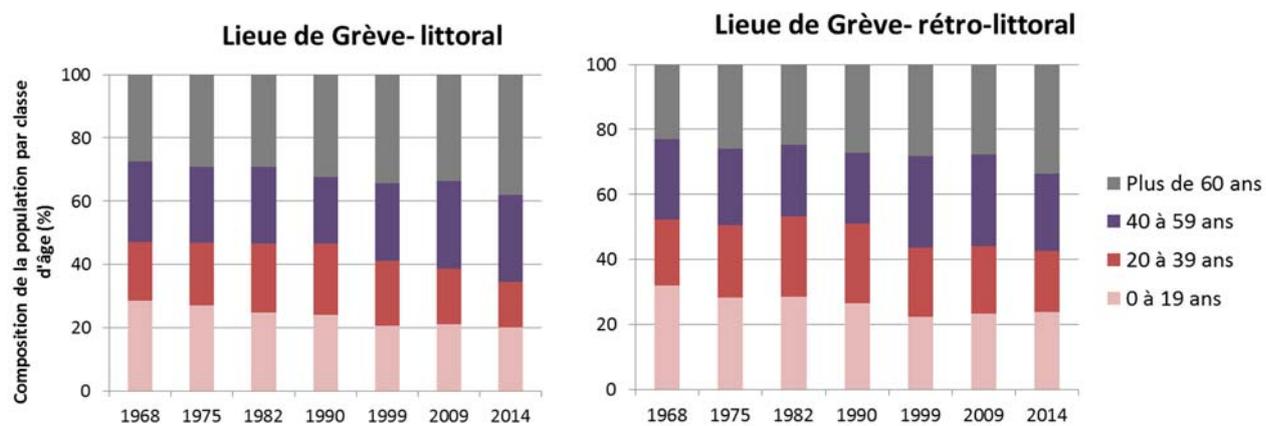


Figure 6 : Evolution de la répartition de la population par classe d'âge sur le site Parchemins de la Lieue de Grève entre 1968 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales.

Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est majoritairement négatif à l'échelle du site Parchemins de la Lieue de Grève. Il est positif dans 2 communes : Ploubèze et Plouegat-Guerand (Figure 7). Les données disponibles sur les communes littorales montrent que le solde migratoire, calculé entre 2007 et 2012, est positif, sauf sur la commune de Saint-Michel-en-Grève.

2.3 Faible présence de résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires par km² est passé de 9 en 1968 à 20 en 2014 dans les communes littorales du site ; il est passé de 2 à 5 dans les communes non littorales. La densité de résidences secondaires est faible par rapport à la moyenne observée sur le littoral breton (64 résidences secondaires au km² en 2014), de même que la densité des résidences principales. Les résidences secondaires représentent 28% des résidences dans les communes littorales en 2014, 18% dans les communes non littorales (Figure 8).

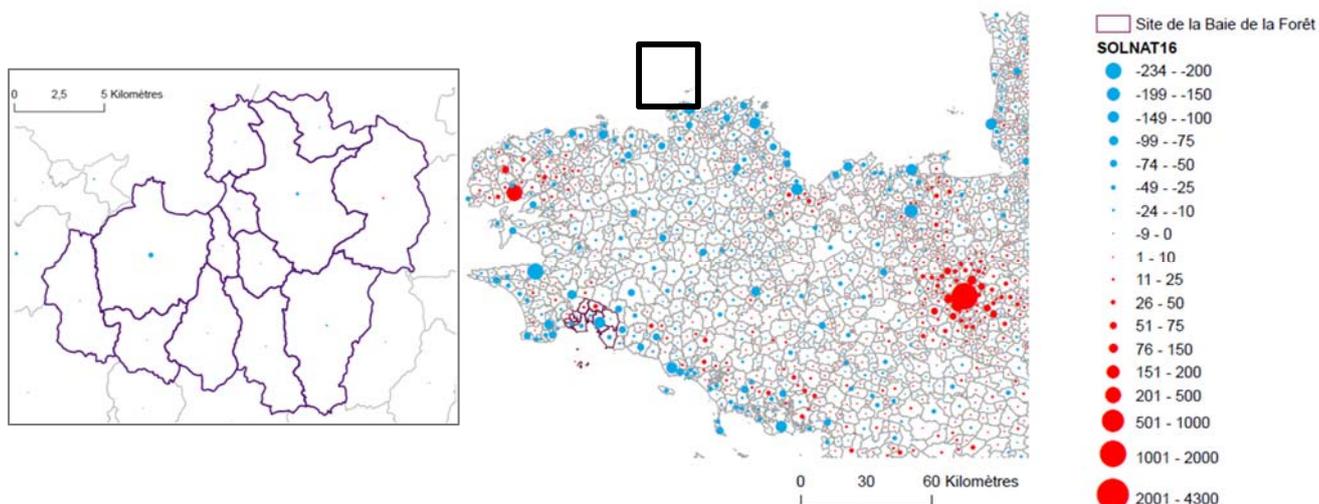


Figure 7 : Solde naturel en 2016 sur les communes bretonnes et dans le site Parchemins de la Lieue de Grève.

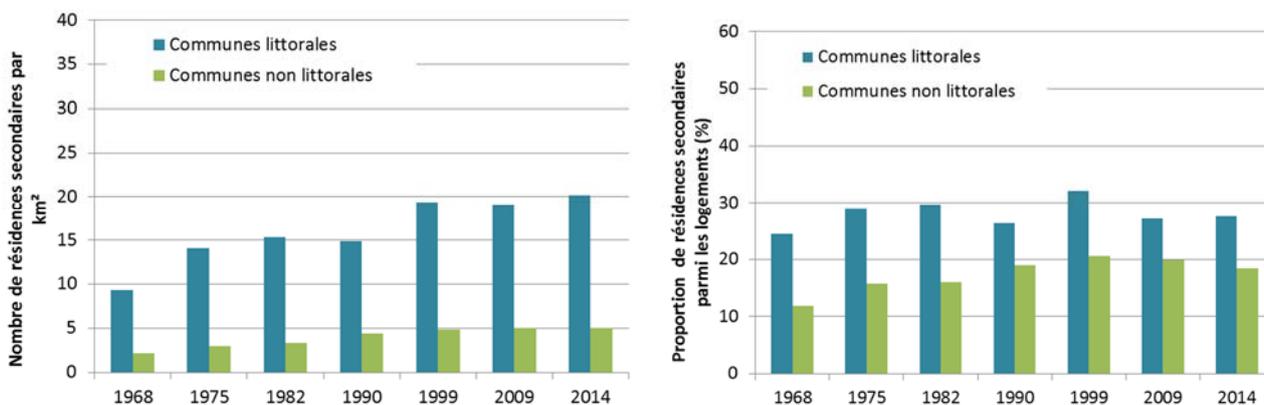


Figure 8 : Nombre de résidences secondaires par km² et proportion de résidences secondaires parmi les logements sur le site Parchemins de la Lieue de Grève entre 1968 et 2014.

3. Economie et emploi

3.1 Un fort recul de l'emploi agricole sur l'ensemble du site

Dans les communes littorales, l'emploi agricole a fortement reculé entre 1968 et 2014 : il est passé de 66% de l'emploi en 1968 à 20% en 1999 et 6% en 2014 (voir section 4), proportion inférieure à la moyenne de 13% observée à l'échelle du littoral breton. L'emploi dans le secteur industriel représente une faible proportion de l'emploi, relativement constante depuis 1968 (Figures 9 et 10). Dans les communes non littorales, l'emploi dans le secteur agricole représente une proportion d'emplois plus élevée que sur le littoral, bien qu'il ait aussi fortement reculé entre 1968 (72% de l'emploi) et 2014 (32%). Le secteur industriel représente une faible proportion de l'emploi sur la période : elle est en diminution depuis 1968, surtout depuis 1990, et représente 2% de l'emploi en 2014.

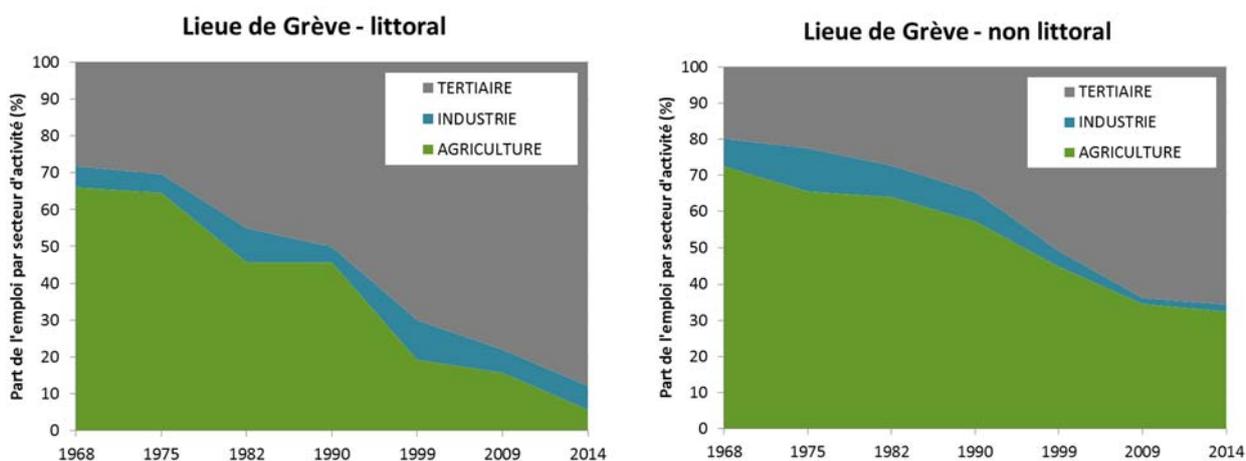


Figure 9 : Evolution de la répartition de l'emploi dans les secteurs tertiaire, industriel et agricole dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins de la Lieue de Grève entre 1968 et 2014.

En 2015, les établissements agricoles représentent 22% des établissements dans le site (Figure 10), ce qui correspond à la moyenne observée dans l'intérieur des terres en Bretagne.

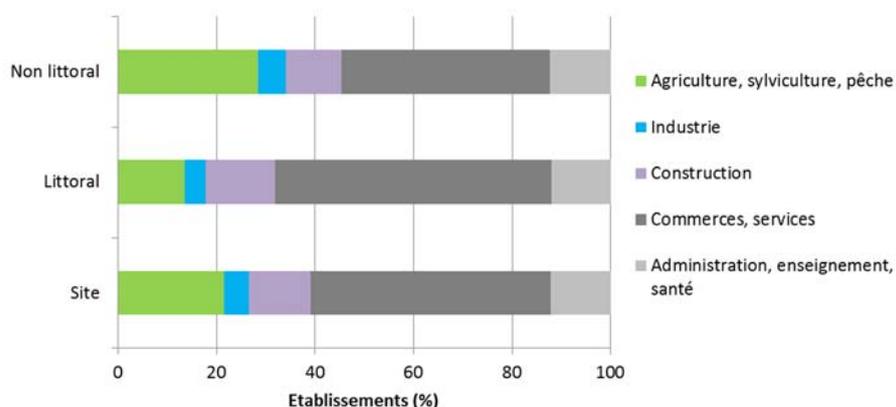


Figure 10 : Répartition des établissements par secteur d'activité économique dans les communes littorales, non-littorales, et dans l'ensemble du site Parchemins de la Lieue de Grève en 2015.

3.2 Secteur touristique : un littoral peu touristique

En 2016, le site Parchemins de la Lieue de Grève compte 11 établissements d'hébergement touristique (campings, hôtels, auberges de jeunesse, résidences de tourisme), dont 10 sont situés dans une commune littorale. La densité d'établissements d'hébergements touristiques de 0,10 établissements par km² dans les communes littorales du site est inférieure à celle observée en moyenne sur le littoral français (0,35 établissements par km²). Les communes de Tredrez-Locquemeau et de Plestin-Les-Grèves ont les densités d'hébergements touristiques les plus élevées.

Dans la typologie de l'accueil touristique réalisée par l'ONML² en 2016 à l'échelle du littoral français, Plestin-les-Grèves est classée comme une commune très touristique avec un accueil diversifié ; Treduder, Saint-Michel-en-Grève et Ploumilliau sont classées comme des petites communes très peu touristiques ; Tredrez-Locquemeau est classée comme une petite commune faiblement touristique avec des campings d'entrée de gamme.

Dans le classement par lequel l'état reconnaît l'engagement des communes dans une démarche d'accueil touristique, Plouegat-Guerand et Plestin-les-Grèves sont classées « communes touristiques ».

3.3 Secteur agro-alimentaire

Aucune industrie agroalimentaire n'est recensée par l'Observatoire Economique des Industries Agroalimentaires de Bretagne pour le site de la Lieue de Grève.

3.4 Activités portuaires

Les principaux ports présents dans le site sont les suivants :

- Port de Locquémeau (Tredrez-Locquémeau) : port de pêche et de plaisance. Une dizaine de bateau de pêche côtière (coquille saint-jacques, pêche au chalut et ligne) y sont basés. Le port de plaisance est une zone de mouillage.
- Port de Beg Douar (Plestin-les-Grèves) : port de plaisance avec 180 places en échouage.

² Observatoire National de la mer du littoral et du milieu marin
http://www.onml.fr/onml_f/fiche_complete.php?id_fiche=96&auth=NOK

4. Activité et productions agricoles

4.1 Des surfaces agricoles en baisse sur le littoral et stables en zone rétro-littorale

En 2010, 34% de la surface agricole du site de la Lieue de Grève se trouvent dans une commune littorale.

La surface agricole utile (SAU) représente 46% de la surface des communes littorales et 64% de la surface des communes non littorales du site Parchemins de la Lieue de Grève en 2010 (Figure 11). Pour les communes littorales, cette proportion est équivalente à la moyenne observée à l'échelle bretonne (45%) et supérieure à la moyenne nationale (30%).

La surface agricole est en diminution sur le littoral depuis 1988 : les communes littorales du site ont perdu 1500 ha de SAU entre 1988 et 2010, soit 25% de la surface agricole de 1988 (Figure 12). Les communes qui ont connu les plus fortes diminutions de leurs surfaces agricoles sont Tredrez-Locquemeau et Treduder (commune de petite taille), avec une diminution de 60 et 53% respectivement entre 1988 et 2010. La surface agricole est constante entre 1988 et 2010 dans les communes non littorales.

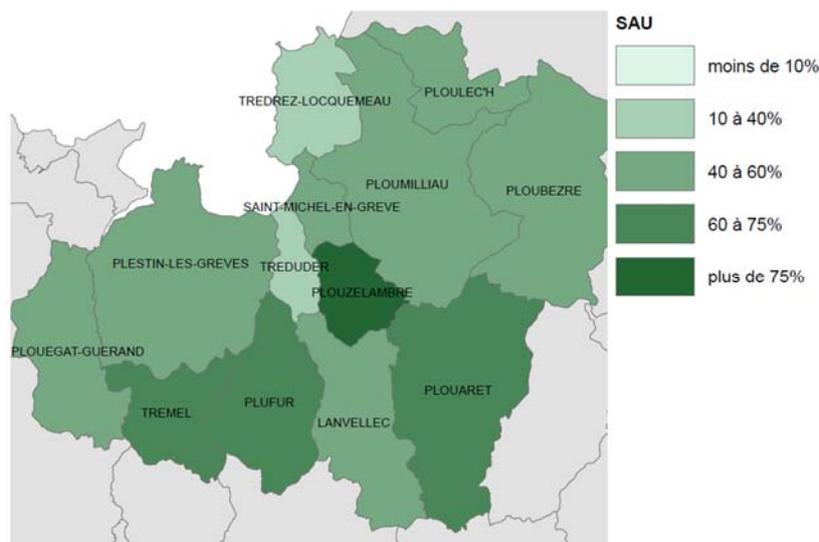


Figure 11 : Proportion de surface agricole utile (SAU) dans les communes du site Parchemins de la Lieue de Grève en 2010.

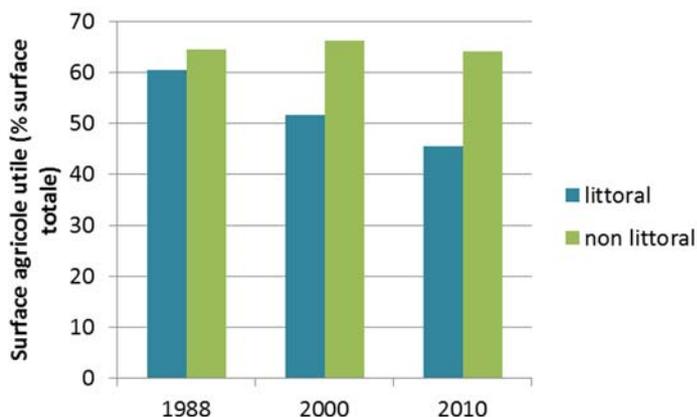


Figure 12 : Evolution de la surface agricole utile dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins de la Lieue de Grève entre 1988 et 2010.

4.2 Diminution du nombre d'exploitations agricoles et agrandissement

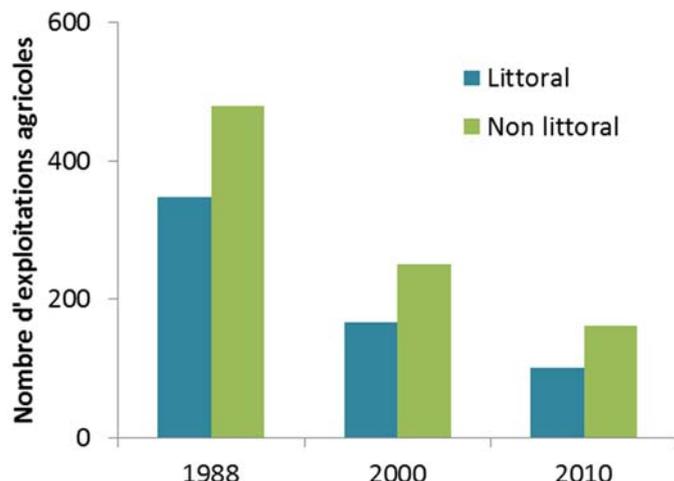


Figure 13 : Nombre d'exploitations agricoles dans le site de la Lieue de Grève entre 1988 et 2010.

4.3 Une densité de travail agricole qui diminue et une population de chef d'exploitation vieillissante sur le littoral

A l'échelle du site, le nombre d'unités de travail agricole (UTA) par km² est passé de 4,5 à 1,6 entre 1988 et 2010 dans les communes littorales, et de 4,7 à 1,8 dans les communes non littorales, soit une diminution moyenne de 42 UTA/an entre 1988 et 2000 et de 18 UTA/an entre 2000 et 2010 à l'échelle du site.

Dans les communes littorales, la part de plus de 55 ans dans la population des chefs d'exploitation est relativement stable depuis 2006, mais élevée : les plus de 55 ans représentent 41% des chefs d'exploitation en 2014. Dans les communes littorales, la part des plus de 55 ans dans la population des chefs d'exploitation a augmenté depuis 2008 : elle est de 22% en 2013 (Figure 14).

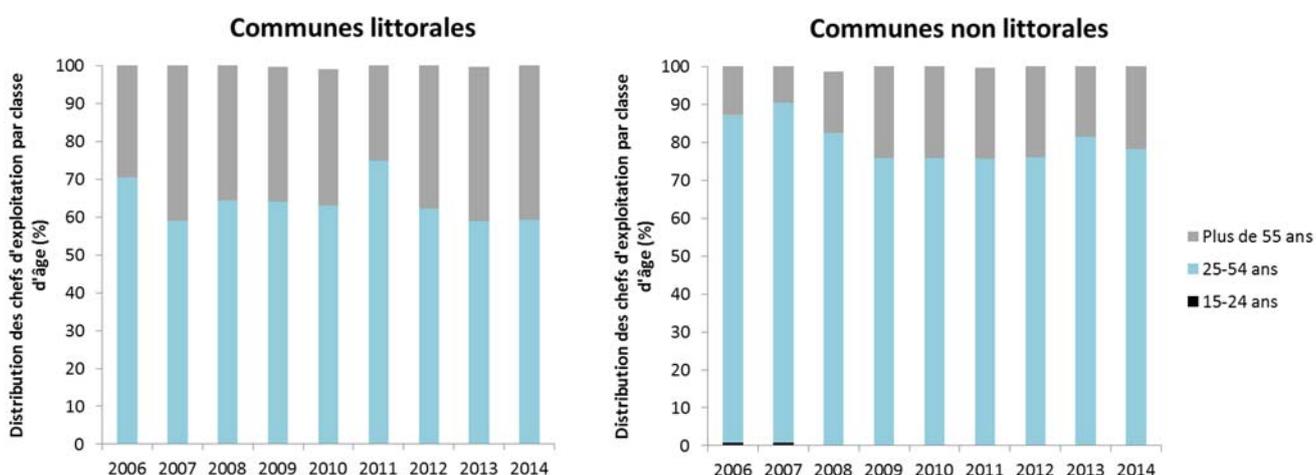


Figure 14 : Composition par classe d'âge de la population des chefs d'exploitations agricoles entre 2006 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales du site de la Lieue de Grève.

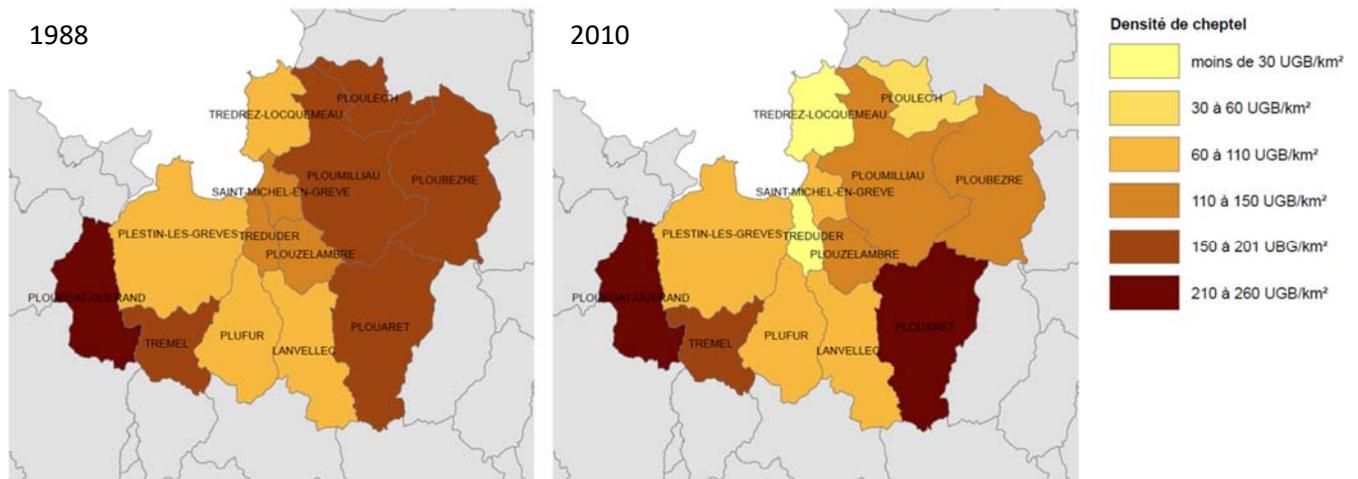


Figure 16 : Densité de cheptels, exprimée en unité gros bétail (UGB) par km², à l'échelle communale en 1988 et 2010 sur le site Parchemins de la Lieue de Grève.

Tableau 3 : Densité de cheptels bovins, porcins et de poulets de chair en Bretagne et sur le site de la Lieue de Grève par hectare de SAU.

| | Têtes de bovins par ha de SAU | Têtes de vaches laitières par ha de SAU | Têtes de porcins par ha de SAU | Têtes de poulets de chair par ha de SAU |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|-----------------------------------|--|
| 2000 | | | | |
| BRETAGNE | 1.3 | 0.5 | 5.1 | 25.5 |
| Communes littorales bretonnes | 0.9 | 0.4 | 4.1 | 16.8 |
| Communes non littorales bretonnes | 1.4 | 0.5 | 5.4 | 27.6 |
| Communes littorales du site | 1.4 | 0.5 | 0.6 | 0.1 |
| Communes non littorales du site | 1.6 | 0.5 | 2.4 | 0.0 |
| 2010 | | | | |
| BRETAGNE | 1.2 | 0.4 | 5.0 | 23.0 |
| Communes littorales bretonnes | 0.9 | 0.3 | 3.6 | 15.9 |
| Communes non littorales bretonnes | 1.3 | 0.5 | 5.3 | 24.8 |
| Communes littorales du site | 1.2 | 0.6 | 0.0 | 0.0 |
| Communes non littorales du site | 1.6 | 0.5 | 2.6 | 0.0 |

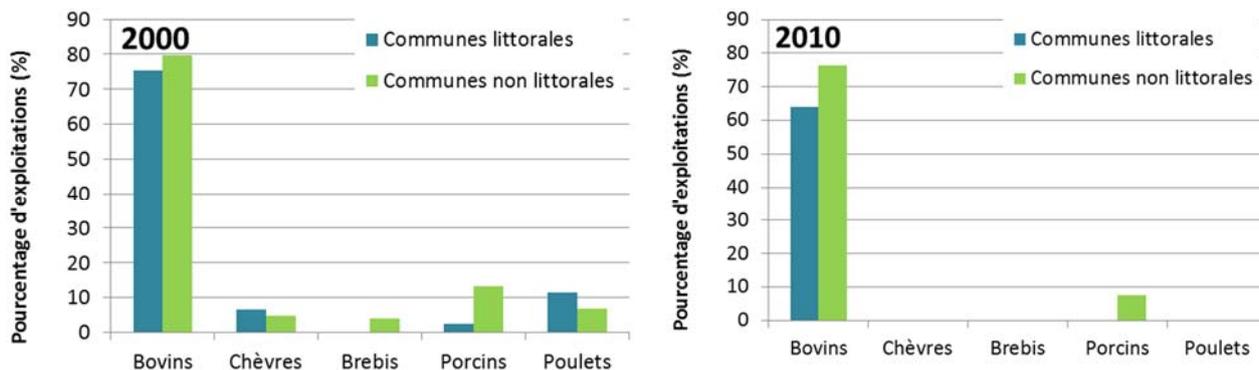


Figure 17 : Part des exploitations agricoles produisant des cheptels bovins, chèvres, brebis, porcins et poulets de chair et coq en 2000 et en 2010 dans les communes littorales et non littorales du site de la Lieue de Grève.

Les cultures principales sont les cultures fourragères : les autres surfaces fourragères, incluant les prairies, occupent près de 50% de la SAU, le maïs ensilage environ 20% (Figure 18).

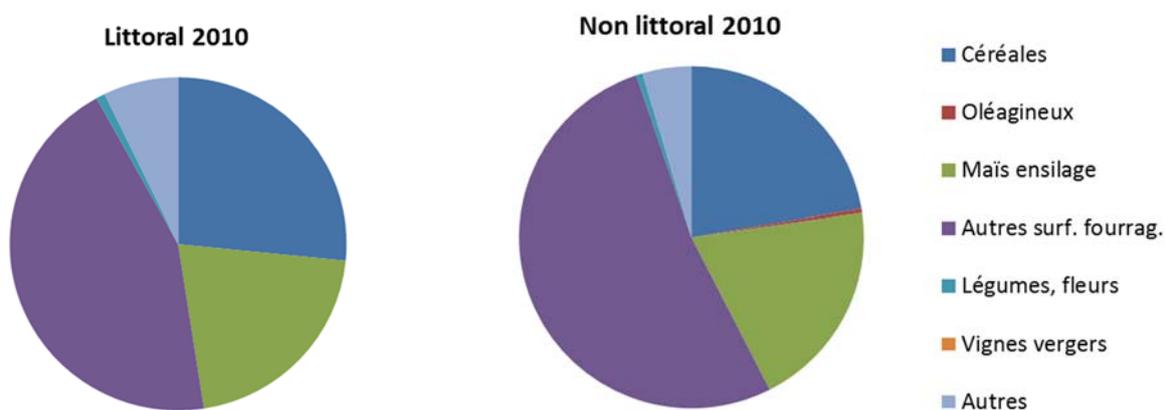


Figure 18 : Cultures produites en 2010, en pourcentage de la SAU, dans les communes littorales et non littorales du site de la Lieue de Grève.

4.4 Prix du foncier agricole élevé et en augmentation

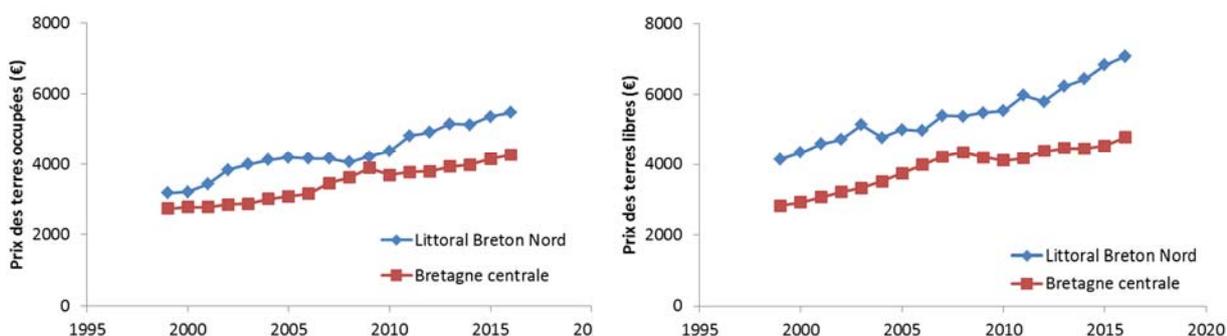


Figure 19 : Evolution du prix du foncier agricole (terres libres et terres occupées) entre 1999 et 2016 dans les petites régions agricoles « Littoral Breton nord » et « Bretagne Centrale », auxquelles appartient le site de la Lieue de Grève.

La figure 19 présente le prix des terres agricoles dans les 2 petites régions agricoles auxquelles les communes du site appartiennent : « Littoral Breton Nord » (Plestin les Grèves, Ploubezre, Poumilliau, Plouzelambre, Saint-Michel-en-Grève, Tredrez, Treduder) et « Bretagne Centrale » (Lavellec, Plouaret, Plouegat-Guérand, Plufur, Tremel). Les prix sont élevés par rapport à ceux observés dans les autres petites régions agricoles du Finistère et de Bretagne.

5. Espaces naturels protégés (données sur la Bretagne uniquement)

La figure 20 présente les espaces naturels protégés sur le site de la Lieue de Grève. Le littoral et le rivage des cours d'eau se trouvent majoritairement en ZNIEFF.

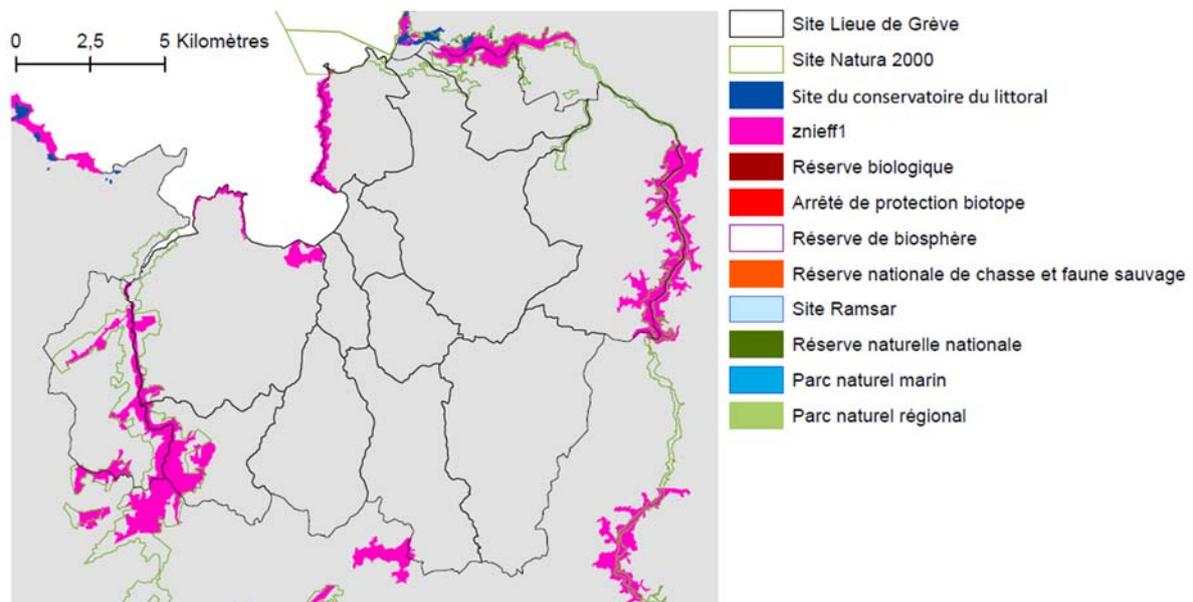


Figure 20 : Répartition des espaces naturels protégés sur le site Parchemins de la Lieue de Grève.